



31 janvier 2014

Paiements directs : des perspectives réjouissantes grâce à l'anticipation du canton

(IVS).- Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire s'est très fortement engagé en 2013 pour anticiper la réforme des paiements directs intervenue le 1^{er} janvier 2014. Les premiers résultats sont prometteurs. Loin de vouloir relâcher ses efforts, le canton accentuera encore son action cette année pour augmenter la part des paiements directs attribués au Valais. L'appel est lancé aux agriculteurs à maintenir leur cheptel et leurs volumes de production afin d'assurer l'avenir de l'agriculture valaisanne.

Le DEET s'est engagé de manière conséquente en 2013 pour anticiper les nouveaux paiements directs issus de la réforme de la politique agricole PA 14-17. Plus de 50 séances d'informations ont ainsi été organisées, 17 réseaux écologiques ont été finalisés et la biodiversité d'environ 4000 parcelles et de 230 alpages a été inventoriée. De plus, sept projets paysagers couvrant le 1/3 du territoire ont été déposés aujourd'hui à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Pour obtenir ce résultat, le Service cantonal de l'agriculture a fortement réorienté ses priorités en 2013. L'équivalent de dix unités de travail et près de 900'000 francs ont ainsi été réaffectés pour anticiper cette réforme. A noter que cet engagement a été entièrement réalisé avec les ressources existantes.

Toutes ces démarches visent l'augmentation de la part des paiements directs attribuée au Valais durant les huit prochaines années. Selon les premières estimations, ces démarches porteront déjà leurs fruits en 2014. Un chiffre précis ne peut toutefois pas être articulé. Des incertitudes résident encore tant au niveau fédéral que sur la participation effective des agriculteurs aux nouveaux programmes. Sans cet engagement fort du canton, l'agriculture valaisanne aurait sans aucun doute enregistré une baisse significative des paiements directs durant les prochaines années.

En 2014, le DEET augmentera encore son engagement pour maximiser les nouveaux paiements directs et accompagner leur mise en œuvre. Une large campagne d'information aux agriculteurs est actuellement lancée et un accompagnement technique et administratif renforcé est prévu. Enfin, de nouveaux projets seront encore réalisés afin d'optimiser les paiements directs sur l'ensemble du territoire.



Le DEET appelle cependant les agriculteurs à maintenir leur cheptel et à optimiser la création de valeur ajoutée. Seul le maintien d'une production adaptée permettra d'assurer l'avenir à long terme de l'agriculture valaisanne et l'entretien du territoire cantonal. Une trop grande dépendance des paiements directs serait en effet très risquée et constituerait une perte économique dommageable pour le Valais. L'agriculture valaisanne est déjà globalement extensive et une diminution de ses volumes de production n'est donc pas nécessaire pour bénéficier pleinement des nouveaux paiements directs.

***Note aux rédactions : Jean-Michel Cina, chef du DEET (027 606.23.00) et
Brigitte Decrausaz cheffe de l'Office des paiements directs (027 606.75.25) se
tiennent à votre disposition.***